



Instructions de Course

Trisped Cup Port d'Arradon, 14 et 15 Avril 2012

Catégories admises à concourir: Multicoques Transportables

1 Règles de course:

L'épreuve se court sous

- les règles de course à la voile (RCV) 2009-2012
- les règles des classes admises à concourir, sauf si l'une d'entre elles est modifiée par les instructions de courses
- les instructions de course ci dessous mentionnées.
- la règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritux dans l'eau. Les détritux peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

N.B. Les instructions de course prévalent de la dernière à la première.

2 Inscriptions:

Les inscriptions doivent être correctement confirmées auprès du comité, sur le Labour Mad amarré à la grande cale d'ARRADON. le samedi 14 avril 2011 à partir de 09h30 et comporter:

- 1) Les noms des équipiers et barreaux.
- 2) Le numéro inscrit dans la grande voile du bateau. En cas de doublon avec un bateau déjà inscrit, l'organisateur se réserve la possibilité de faire modifier ce numéro qui devra alors être reporté dans la grande voile du bateau.
- 3) Les numéros de licence visée par un médecin de chaque participant.
- 4) Chaque bateau devra porter pendant toute la durée de l'épreuve le numéro sous lequel il s'est inscrit. Un bateau qui n'aurait pas de numéro de voile ne pourra prétendre à aucun classement.

3 Modifications des instructions de course:

Toutes modifications aux présentes instructions de course et au programme, toutes modifications y compris les convocations et décisions du jury seront affichées au tableau officiel d'information réservé à cet effet au secrétariat à terre, a proximité de la capitainerie.

4 Signaux à terre:

Les signaux à terre seront envoyés au mât situé près de la capitainerie. L'envoi du pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie: "La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 30 minutes après que l'Aperçu a été affalé."

5 Programme des courses

5. a Horaires:

Samedi 14

- 9h30 Ouverture de la chaîne d'inscription
- 11h00 Briefing
- 13h00 Début de la procédure de départ pour la 1ere manche, manches à suivre

Dimanche 15

- 10h00 Début de la procédure de départ pour la 1ere manche, manches à suivre
- 17h00 Remise des prix

6 Zone de course:

La zone de départ est située aux abords des îles Logoden, la zone de course est limitée au golfe du Morbihan

7 Parcours:

7.1 Les parcours seront de type Raid

7.2 Le N° du parcours sera indiqué sur un tableau à l'arrière du bateau comité.

7.3 Dans le cas des parcours raid, l'envoi du pavillon "D" sur le bateau comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement. La bouée de dégagement sera une bouée conique rouge

L'absence du pavillon "D" signifie qu'il n'existe pas de bouée de dégagement.

Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à laisser à tribord, ceci modifie Signaux de course. L'absence de pavillon VERT signifie que la bouée de dégagement est à laisser à bâbord, ceci modifie Signaux de course.

7.4 Quand il y a une porte, les bateaux doivent passer entre les marques formant la porte depuis la direction de la marque précédente et contourner l'une des marques de la porte.

8 Pavillon de Classe

Pavillon blanc marqué « SERIE »

9 Procédure de départ:

9.1) Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, modifiée comme suit:

H- 5 minutes	Avertissement	Envoi du pavillon de série 1 Signal sonore si possible
H- 4 minutes	Préparatoire	Envoi du pavillon I ou P(ou noir) 1 Signal sonore si possible
H- 1 minute	Dernière Minute	Amenée du pavillon I ou P (ou noir) affalé 1 Signal sonore long si possible
H- 0 Départ	Départ	Amenée du pavillon de série 1 Signal sonore si possible

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être pris en considération.

9.2) Les extrémités de la ligne de départ sont matérialisées par le mât arrière du bateau comité portant le pavillon SRV (pavillon blanc à liseré bleu portant une hermine blanche sur fond rouge), à l'extrémité tribord et le coté parcours d'une bouée conique, à l'extrémité bâbord.

9.3) Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.

9.4) En cas de rappel général, une minute après l'amenée du 1^{er} substitut, la procédure sera reprise à H -5 minutes.

9.5) Quand un bateau viseur est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle et aucun voilier ne peut naviguer entre lui et la marque pour revenir prendre le départ conformément à la règle 30.1.

10 Bateaux pointeurs aux marques

Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque. A l'arrivée, un bateau pointeur pourra être stationné à proximité de la ligne d'arrivée. Quand il est à poste, un bateau pointeur arbore une flamme SRV. L'absence de bateau pointeur ou de signal ne peut donner lieu à demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1 a.

11 Ligne d'arrivée

Les extrémités de la ligne d'arrivée seront matérialisées par le mât arrière du bateau comité portant le pavillon SRV, à laisser à bâbord et le coté parcours d'une bouée conique, à tribord.

En cas de réduction de parcours, la ligne d'arrivée sera matérialisée par le mat du bateau comité portant un pavillon S et le coté parcours de la marque à contourner.

A l'arrivée d'une manche, le pavillon L signifie : « manche à suivre », ceci modifie Signaux de course.

12 Système de pénalité

12.1 Tout bateau ayant enfreint une règle du chapitre 2 des RCV devra effectuer une pénalité de rotation de 2 tours. La pénalité devra être effectuée le plus rapidement possible après l'infraction qu'elle répare, en tout état de cause avant de franchir la marque suivante, sans gêner d'aucune manière un autre concurrent.

12.1 (suite)

Tous les concurrents ayant effectué une pénalité de rotation pour une règle du chapitre 2 doivent déposer une reconnaissance écrite dans le délai prescrit au §14 des présentes IC.

Si l'infraction a provoqué des dommages sérieux ou donné un avantage significatif malgré l'application de la pénalité, le jury peut prononcer la disqualification.

12.2 Tout bateau ayant touché une marque peut se racheter en effectuant une rotation d'un tour, sans gêner d'aucune manière un autre concurrent.

12.3 Tout bateau n'ayant pas réparé sa faute selon les articles 12.1 et 12.2 ci dessus sera disqualifié par le jury.

13 Temps limites

a) Sur les parcours de type banane, tout bateau ne réussissant pas à terminer dans les 15 minutes après l'arrivée du premier sera classé DNF. Ceci modifie la règle 35 des RCV.

b) Sur les parcours de type raid, tout bateau ne réussissant pas à terminer dans les 30 minutes après l'arrivée du premier sera classé DNF. Ceci modifie la règle 35 des RCV.

14 Réclamations

Les réclamations seront reçues par écrit au secrétariat à terre. L'heure limite du dépôt des réclamations est fixée à 1Heure après l'arrivée du dernier.

15 Classements

Le classement sera effectué par additions des points (systèmes à minima de l'annexe A) obtenus à toutes les manches.

La plus mauvaise manche sera décomptée dès que 4 manches au moins ont été courues.

Une course suffit pour valider l'épreuve.

16 Catégorie de navigation et matériel d'armement:

Au cas où le pavillon Y est hissé sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire dès que les bateaux partent sur l'eau.

17 Abandon

Tout bateau qui abandonne devra se signaler au plus vite auprès du bateau comité et auprès du secrétariat à terre.

18 Règles de sécurité

a) Tout bateau doit être muni de réserves de flottabilité suffisantes et avoir à son bord les accessoires obligatoires prévus par la FFV pour chaque série.

b) Le port du boléro ou d'un gilet homologué est obligatoire; Les combinaisons sèches ou iso thermiques ne peuvent se substituer à ce gilet.

c) Tout coureur ne respectant pas ces règles sera disqualifié sans avis par le comité de course.

19 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

20 Informations

Heures des marées à Arradon

samedi 14 avril (coef. 49) PM : 14H11

dimanche 15 avril (coef. 45) PM : 15H42

Le président du comité de course
Luc HOUDET

Annexe 1: Parcours de la Trispeed Cup

Les zones de départ et d'arrivée se situent dans un triangle entre les îles d'Holavre, Pirenn et Logoden, face au port d'Arradon.

Parcours 1

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Bouée latérale verte Logoden à enrouler et à laisser à babord
Bouée latérale verte Drenec à laisser à tribord
Bouée cardinale Bouédic à contourner en la laissant à babord
Porte définie par le bateau comité, à laisser à tribord et une bouée conique, à laisser à bâbord.
Bouée latérale verte Logoden, à enrouler et à laisser à babord
Bouée latérale verte Drenec, à laisser à tribord
Bouée cardinale Bouédic, à contourner en la laissant à babord
Arrivée (§ art 11 des IC)

Parcours 2

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Bouée latérale verte Logoden à enrouler et à laisser à babord
Bouée latérale verte Drenec, à laisser à tribord
Bouée cardinale Bouédic, à contourner en la laissant à babord
Bouée latérale verte Logoden, à laisser à bâbord
Bouée latérale verte Pirenn à laisser à Babord
Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à Tribord
Bouée cardinale Sud Drenec, (pointe sud de l'île d'Arz) à laisser à Bâbord
Bouée latérale verte Ilur, à laisser à tribord
Contourner en laissant à bâbord la Bouée latérale rouge Bilhervé (Anse de Bilhervé, à l'Est de l'Île d'ARZ).
Bouée latérale verte « ILUR » à laisser à bâbord
Bouée cardinale sud « DRENEC » (sud de l'Île d'ARZ) à laisser à tribord
Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à bâbord
Bouée latérale verte Piren à laisser à tribord
Bouée latérale verte Drenec, à laisser à tribord
Bouée cardinale Bouédic, à contourner en la laissant à babord
Arrivée (§ art 11 des IC)

Parcours 3

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Ile aux Moines à laisser à tribord
Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à tribord
les réchauds du port de l'Ile aux Moines, à laisser à tribord
Arrivée (§ art 11 des IC)
L'envoi du pavillon R avant le départ, signifie que le parcours est inversé.

Parcours 4

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Ile aux Moines et les réchauds du port à laisser à bâbord
Ile Stibiden, à laisser à bâbord
Bouée latérale Roche Colas à laisser à bâbord
Bouée verte Pirenn, à laisser à tribord
Bouée cardinale Bouedic, à contourner et à laisser à bâbord
Arrivée (§ art 11 des IC)
L'envoi du pavillon R avant le départ, signifie que le parcours est inversé.

Parcours 5

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Ile aux Moines et les réchauds du port à laisser à bâbord
Bouée Crezic Sud à laisser à babord
Balise latérale verte Grand mouton à laisser à Babord
Porte devant le port de Port Navalo entre un bateau comité et une bouée conique
Le grand Vezit à tribord
Arrivée (§ art 11 des IC)

Parcours 6

Ligne de départ, bateau comité à tribord, bouée conique à bâbord.
Eventuellement: Bouée de dégagement conique rouge
Balise latérale verte Le mouton à laisser à tribord
Il la jument à laisser à tribord
Bouée Creizic Sud à tribord *
Ile aux moines à laisser à Bâbord
Bouée latérale rouge Roche Colas à laisser à babord
Bouée latérale verte Pirenn à laisser à tribord
Iles Logoden à laisser à Bâbord
Bouée latérale verte Drevec à laisser à tribord
Bouée cardinale Boedic ouest à laisser à babord
Tourelle verte Roguédas à tribord
Arrivée devant le goulet de conleau ou devant conleau si le vent le permet.

* L'envoi d'un pavillon jaune à la marque Creizic Sud signifie :
Ne contournez pas l'île aux moines à babord et allez directement vers la marque Drevec

Coefficients de marée (49/45)

Heure des marées : 14 avril, PM : 14H11; 15 avril PM : 15H42